



Aménagement du plateau de Saclay : Quand l'excellence nuit aux salariés !

jeudi 16 mars 2017, par [Bariaud](#)

ACTUALITÉ

AMÉNAGEMENT DU PLATEAU DE SACLAY : QUAND L'EXCELLENCE NUIT AUX SALARIÉS !

Une réunion publique organisée par la CGT sur les enjeux et les moyens de la Recherche, les statuts et les conditions de travail des personnels, s'est tenue le 26 janvier autour du projet d'aménagement du « pôle de recherche et d'excellence » du plateau de Saclay.

04

La constitution de ce « pôle de recherche » a été lancée en 2006.

Il s'agit de regrouper dix-huit établissements représentant 15 % de la recherche publique française afin de constituer un pôle européen compétitif.

En novembre 2016, le gouvernement affiche son ambition, « créer un espace attractif et décloisonné pour les meilleurs étudiants français et internationaux, favorisant leur créativité et esprit d'entreprise ainsi que leur insertion professionnelle »...

En décembre 2014, 2 universités, 10 grandes écoles et 7 organismes de recherche ont adopté au forceps les statuts de la ComUE Université Paris-Saclay, après plusieurs mois de fortes oppositions des comités techniques et des conseils d'administration.

Une des dernières actions de l'ex-premier ministre Valls a été de mettre en place un groupe de travail associant les PDG du CNRS et de l'INRA, le Président de l'Université Paris Sud et de l'ENS, pour avancer à marche forcée vers une université totalement « intégrée », remettant en cause les principes propres des établissements et organisations, ainsi que la gestion de leurs personnels.

Cette volonté politique des ministres et gouvernements successifs conduit à une mise en œuvre accélérée, sans prise en compte des avis et

des spécificités des établissements, salariés et étudiants concernés.

Les blocages, complications, aléas se multiplient mais sans rencontrer d'écho chez les responsables politiques de ce projet surdimensionné...

Le 8 février dernier, la Cour des comptes s'est inquiétée de voir le projet de Saclay, dans lequel l'État a engagé plus de cinq milliards d'euros, « au point mort » et a souligné le risque qu'un tel investissement se résume à un simple rapprochement d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche « sans cohérence réelle ni visibilité internationale ».

La CGT a condamné nombre des dédoublements imposés vers le plateau de Saclay, qui ont généré beaucoup de frais et de désorganisations. Moyens qui auraient mieux été alloués dans des programmes de recherche. Déménagements basés sur l'illusion technocratique d'une mise en cohérence géographique en contradiction avec les connexions multiples de la recherche. S'ajoute à cela le regroupement des activités d'enseignement supérieur et de recherche au sein des con-



seils d'universités et d'établissements (ComUE) qui régionalise le service public alors que les objectifs des objectifs internationaux.

L'arrivée annoncée de milliers de salariés et chercheurs nous nécessite une réponse aux besoins à la hauteur des ambitions affichées pour le développement de ce cluster.

Logements, transports, santé, éducation, services publics, etc. : autant de besoins qui pour l'instant restent en suspens. L'ensemble des syndicats présents sur ce territoire réfléchissent à une réponse intégrée, environnement, logement, saclay et développement d'une recherche au service de l'intérêt général.

L'heure est bien à la mobilisation de toute la CGT pour défendre l'ensemble des salariés, du public comme du privé, dont les conditions de vie et de travail sont impactées par ce projet, les habitants du territoire d'implantation du projet et leur environnement, les étudiants des établissements concernés et plus généralement l'enseignement supérieur et la recherche.

Une réunion publique organisée par la CGT sur les enjeux et les moyens de la Recherche, les statuts et les conditions de travail des personnels, s'est tenue le 26 janvier autour du projet d'aménagement du « pôle de recherche et d'excellence » du plateau de Saclay.

La constitution de ce « pôle de recherche » a été lancée en 2006. Il s'agit de regrouper dix huit établissements représentant 15 % de la recherche publique française afin de constituer un pôle européen compétitif.

En novembre 2016, le gouvernement affiche son ambition, « créer un espace attractif et décloisonné pour les meilleurs étudiants français et internationaux, favorisant leur créativité et esprit d'entreprise ainsi que leur insertion professionnelle »...

En décembre 2014, 2 universités, 10 grandes écoles et 7 organismes de recherche ont adopté au forceps les statuts de la ComUE Université Paris-Saclay, après plusieurs mois de fortes oppositions des comités techniques et des conseils d'administration.

Une des dernières actions de l'ex-premier ministre Valls a été de mettre en place un groupe de travail associant les PDG du CNRS et de l'INRA, le Président de l'Université Paris Sud et de l'ENS, pour avancer

à marche forcée vers une université totalement « intégrée », remettant en cause les prérogatives propres des établissements et organismes, ainsi que la gestion de leurs personnels.

Cette volonté politique des ministres et gouvernements successifs conduit à une mise en œuvre accélérée, sans prise en compte des avis et des spécificités des établissements, salarié.es, étudiant.es concernés. Les blocages, complications, alertes se multiplient mais sans rencontrer d'écho chez les responsables politiques de ce projet surdimensionné...

Le 8 février dernier, la Cour des comptes s'est inquiétée de voir le projet de Saclay, dans lequel l'État a engagé plus de cinq milliards d'euros, « au point mort » et a souligné le risque qu'un tel investissement se résume à un simple rapprochement d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche « sans cohérence réelle ni visibilité internationale ».

La CGT a condamné nombre des déménagements imposés vers le plateau de Saclay, qui ont généré beaucoup de frais et de désorganisations. Moyens qui auraient mieux été utilisés dans des programmes de recherche. Déménagements basés sur l'illusion technocratique d'une masse critique géographique en contradiction avec les connexions multipolaires de la recherche. S'ajoute à cela le regroupement des activités d'enseignement supérieur et de recherche au sein des communautés d'universités et d'établissements (ComUE) qui régionalise le service public alors que lui sont assignés des objectifs internationaux.

L'arrivée annoncée de milliers de salarié.es et chercheur.euses nécessite une réponse aux besoins à la hauteur des ambitions affichées pour le développement de ce cluster.

Logements, transports, santé, éducation, services publics, eau... autant de besoins qui pour l'instant restent en suspens. L'ensemble des syndicats présents sur ce territoire réfléchissent à une réponse intégrant environnement, besoins sociaux et développement d'une recherche au service de l'intérêt général.

L'heure est bien à la mobilisation de toute la CGT pour défendre l'ensemble des salarié.es, du public comme du privé, dont les conditions de vie et de travail sont impactées par ce projet, les habitant.es du périmètre d'implantation du projet et leur environnement, les étudiant.es des établissements concernés et plus généralement l'enseignement supérieur et la recherche.